



Votre agence
Bagnac Sur Cele
7 Avenue Joseph Canteloube
46270 Bagnac Sur Cele
Tél : 05 65 50 09 31
Fax : 05 65 50 70 51

D 1/1 50/9/16666/11051 01AA2370054P4DP 26 CRM

LA POSTE

SD : 86500848020120D

FLRV001 00831



Votre conseiller
Lynda Benhamadouche
Tél : 07 88 85 76 70

GAEC DE LABRAUGE
MRS VABRE GERARD ET VABRE ROMAIN
IMPASSE DE LACAM
46270 BAGNAC SUR CELE

Vos contacts
Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

SYNTHESE

Gaëc De Labrauge

Compte Courant Pro n° 03284400000

- 2 543,01

Gaëc De Labrauge - Compte Courant Pro n° 03284400000

IBAN : FR76 1120 6000 8303 2844 0000 090 BIC : AGRIFRPP812

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☑
		Ancien solde créditeur au 30.04.2025		10 252,07	
02.05	02.05	Virement MMA IARD SA 250513401062512038441 RT250513401062512038441		60,00	☑
03.05	03.05	Virement Vir Inst vers Apival 401	141,60		☑
03.05	03.05	Virement Vir Inst vers Agri-pole J	251,70		☑
03.05	03.05	Virement Vir Inst vers Agri-pole	145,63		☑
03.05	03.05	Virement Web S.a.r.l. SARL Jean-p Fact 05 Fact 050300064 401	2 804,40		☑
03.05	03.05	Virement Web SARL Du Vieux Chteau Fact 00 Fact 00024 401	5 721,79		☑
05.05	05.05	Carte X6932 Gamm Vert Bagnac 03/05	21,20		☐
05.05	05.05	Prlv MMA IARD SA MS0010559642308 FR58ZZZ106054 Core	390,70		☑
05.05	05.05	Règlement Assu. Caae Prêt PROFESSION.05/25	120,30		☑
05.05	05.05	Règlement Assu. Cnp Prêt Profession. 05/25	58,90		☑
07.05	08.05	Prlv Commission d'engagement Ouverture crédit/facture N°2512700096695	10,50		☑
07.05	08.05	Prlv Intérêts débiteurs Période : 04/2025 TEG = 13,04%/facture N°2512700096694	7,12		☑
07.05	07.05	Prlv B2B Dgfp TVA1-052025-3517BCA12A + + 351595293DGFIP20150C6YU4IG9MV7XQ FR46ZZZ005002 B2B	785,00		☑

Gaec De Labrauge - Compte Courant Pro n° 03284400000 (suite)

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	
07.05	07.05	Prlv B2B Dgflp TVA1-052025-3310CA3 + + 390109346DGFIP20150I5ADUIG9MV7G4 FR46ZZZ005002 B2B	588,00		
08.05	08.05	Virement Web Blasi Martine Fermage 2024/2 Fermage 2024/2025	728,37		
09.05	09.05	Chèque 4753716 Charles Fermage	810,00		
09.05	09.05	Chèque 4753722 Charles eau	269,87		
		Total des opérations	12 855,08	60,00	
		Nouveau solde débiteur au 09.05.2025	2 543,01		

Vos réserves financières

Pour information, le montant du découvert autorisé sur votre compte n° 03284400000 s'élève à 20 000,00 EUR.

Il est possible d'adapter le montant de votre découvert autorisé, après analyse de votre situation, par votre banque le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées.

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Compte Courant Pro n° 03284400000

Pour toute réclamation, vous avez la possibilité de saisir votre agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de faire appel au Service Clients de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - 160 Avenue Marcel Unal, BP 204 - 82000 MONTAUBAN Cedex. Pour les personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels, en cas de différend non résolu portant sur les produits et services mentionnés aux titres 1er et 2 des livres II et III du CMF, vous avez la possibilité de vous adresser au Médiateur auprès de la FBF - C 151- 75422 Paris Cedex 09. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variable agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue Franco-Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.

Madame BLAZI Martine

835, rue du Fort

AGNAC

12 300 FLAGNAC

Tél : 0637545995

E-mail : nuage.blanc@orange.fr

Agnac, le 29 avril 2025

Just le 8/5/2025

Romain,

Je t'adresse le document relatif au fermage
d' Escaroutat pour l'année 2024/2025

Voici donc le détail des charges en ce qui concerne le
loyer ainsi que le foncier 2024.

En ce qui concerne les charges foncières 2024

- Foncier Commune : $1/5^{\text{ème}}$ de 237 = 47,40
- Chambre d'Agriculture : $1/2$ de 64 = 32 soit 79,40€
pour l'ensemble de la propriété,
- $79,40 : 717,33 = 0,110$
- $0,110 \times 276,80 = 30,44$

Concernant le loyer 2024/2025, l'augmentation de
l'indice de fermage ayant été fixé préfectoralement à
+5,23%, le loyer est porté à : 592,57 €

- Par ailleurs, j'ai reçu un courrier des impôts
concernant des dégrèvements consécutifs au gel tardif
et à la pluviométrie du printemps dont le montant
s'élève à 24,64€ pour tes parcelles (voir en PJ)

TOTAL : 30,44 + 592,57 - 24,64 = 598,37€, payable

à terme échu au 1er mai 2025.

LOYER EN LIQUIDE DE LA PARCELLE AO54

Comme écrit le 30/04/2018 en annexe du bail, le loyer de cette parcelle
est fixé à 130€ sans augmentation, ni taxes.

Il est payable en liquide.

LOYER TOTAL : 598,37 + 130 = 728,37€

En te souhaitant une bonne réception, reçois ainsi que
toute ta famille, l'expression de mes meilleurs sentiments,

Martine.

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)

Identifiant	Droit	Désignation et adresse
MBGXTC	PROPRIETAIRE	CONTENSOUX MARTINE JEANINE

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2023	40,78 %	%	6,30 %	0,249 %	13,40 %	0,561 %		
	Taux 2024	41,60 %	%	6,30 %	0,24 %	14,10 %	0,538 %		
	Adresse	5120 ESCAROUTAT							
	Base	901		901	901	901	901		
	Cotisation	375		57	2	127	5	566	
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2023	354		55	2	116	5			
Cotisation 2024	375		57	2	127	5	566		
Variation	+5,93 %	%	+3,64 %	0 %	+9,48 %	0 %			
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2023	150,86 %	%	6,86%	119,17%	0,912%	32,70%	3,62%	
	Taux 2024	153,88 %	%	6,86%	119,17%	0,832%	33,30%	3,35%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles	154		154			192	154	
	Cotisation 2023	223		10			60	5	
	Cotisation 2024	237		11			64	5	317
	Variation	+6,28 %	%	+10,00%	%	%	+6,67 %	0%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 278495 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale		36	
Pour plus d'informations, consultez la notice.						Dégrèvement Habitation principale			
La base communale des terres agricoles exonérée est de 38 €.						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
Références administratives : 460 01 111 036 015 015 R Y						Montant de votre impôt		919	

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2025.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement, ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître notamment les organismes visés par l'article L.135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit de suppression, droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

DÉGRÈVEMENTS CONSÉCUTIFS A DES PERTES
DE RÉCOLTES
RELEVÉ INDIVIDUEL DES PARCELLES CONCERNÉES

N° 4200 MS

N° 175

SINISTRE : 24-PR013 DIVERS 01/06/24
COMMUNE : 015 BAGNAC-SUR-CELE
PROPRIÉTAIRE : BLAZI MARTINE

Le tableau ci-dessous donne la liste des parcelles pour lesquelles un dégrèvement a été prononcé.

SECTION	N° DE PLAN	LETTRE INDIC.	RÉGIME PARTICULIER	REVENU CADASTRAL RELATIF A LA TAXATION INITIALE	TAUX DE CONTENANCE	POURCENTAGE DE PERTE	MONTANT DU DÉGRÈVEMENT
G AN	0183			16,05 €	100	030	8 €
G AN	0184			9,27 €	100	030	4 €
G AN	0249			13,89 €	100	030	6 €
G AN	0530			28,42 €	100	030	13 €
AO	0061	R		7,57 €	100	030	4 €
AO	0063	R		17,07 €	100	030	8 €
						TOTAL	43 €

M. VABRE

référence client
5428005678

Facture du
12.03.2024

IMONE

CIMETIERE
LES

(garage)

30068047 541241843428 541

-6316-1/2-22707-022707-A-2403090217012

IMONE

ERE
S

3

ETTC

-3,76

FAYCELLES FRONTENAC

-14,62

-18,38

-18,38

détail au verso

EAU à régler

- Facture du 27/06/2023 - 140,92

- Facture du 12/03/2024 ~~18,38~~
(déduit)

122,54

Détails .

Soit abonnement 2^{ème} semestre 2023 59,35

- 1^{er} semestre 2024 63,19

A régler

122,54

Année 2023

Consommation - 0

• Nom du client : CHARLES SIMONE

• Adresse desservie : RUE DU CIMETIERE
FAYCELLES

(garage)

Message

Ouverture du point d'accueil de LACAPELLE
MARIVAL à partir du 03 avril 2024

30068047 541241843428 541

(B19-218/370) - 6316-1/2-22707-022707-A-2403090217012

MME CHARLES SIMONE
RUE DU CIMETIERE
46100 FAYCELLES

Contacts

@ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07

TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX

Accueil
ROUTE DE FIGEAC 46120 LACAPELLE
MARIVAL
Lundi, mercredi, vendredi de 09h à 12h et 13h30 à 17h
OU 62 AV G. CLEMENCEAU 46500 GRAMAT Du lundi au vendredi de 9h à 12h, 14h à 16h30

Votre facture du 12 mars 2024

Compteur d'eau relevé le 13 novembre 2023

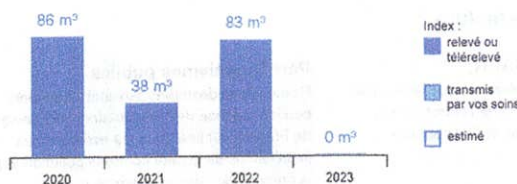
Aucune consommation n'a été enregistrée.

Solde en votre faveur : -18,38 €

	ETTC
Distribution de l'eau potable	-3,76
SM DU LIMARGUE-SEGALA- TERRITOIRE DE FAYCELLES FRONTENAC	
Organismes publics	-14,62
Total facture	-18,38
Solde en votre faveur	-18,38

détail au verso

Evolution de votre consommation



Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
RUE DU CIMETIERE FAYCELLES	0 m³	056665	015 mm	22/11/2022 445	13/11/2023 445	

Votre facture en détail

► Distribution de l'eau potable

Abonnement

Part Syndicale

1er semestre 2024

Part SAUR

1er semestre 2024

Consommation

Dédution des acomptes de consommation

Année 2023

► Organismes publics

Consommation

Dédution acomptes de consommation

Année 2023

HT exonéré de TVA : 0,00 €

HT soumis à TVA : -17,42 €

TVA 5,50 % : -0,96 €

TVA sur les débits : -0,96 €

Total facture TTC : -18,38 €

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

• Nom du client : **CHARLES SIMONE**
• Adresse desservie : **RUE DU CIMETIERE
FAYCELLES**

(garage)

→ **Message**

30174059 541231804517 541

(82-179/323)-420-1/2-2119-002119-A1-2306240310042

**MME CHARLES SIMONE
RUE DU CIMETIERE
46100 FAYCELLES**

→ **Contacts**

@ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

☎ **Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

🔧 **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07

✉ **TSA 10019**
46800 MONTCUQ CEDEX

🏠 **Accueil**
Av Georges Clémenceau - Route de Cahors 46500
GRAMAT
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 16h30

Votre facture estimative du 27 juin 2023

Acompte basé sur **50 %** de votre consommation moyenne annuelle

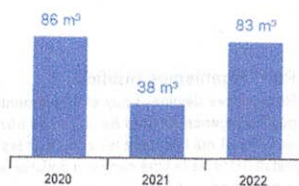
Votre consommation estimée : **42 m³**

Montant à payer au plus tard le **13 juillet 2023 : 140,92 €**

	€TTC
Distribution de l'eau potable	126,30
SM DU LIMARGUE-SEGALA- TERRITOIRE DE FAYCELLES FRONTENAC	
Organismes publics	14,62
Total facture	140,92
Net à payer	140,92

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



- Nom du client : **CHARLES SIMONE**
- Adresse desservie : **RUE DU CIMETIERE
FAYCELLES**

(garage)

30174059 541231804517 541

(B2-179/323)-420-1/2-2119-002119-A1-2306240310042

**MME CHARLES SIMONE
RUE DU CIMETIERE
46100 FAYCELLES**

→ **Message**

→ **Contacts**



Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr



Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07



TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX



Accueil
Av Georges Clémenceau - Route de Cahors 46500
GRAMAT
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 16h30

Votre facture estimative du 27 juin 2023

Acompte basé sur **50 %** de votre consommation moyenne annuelle

Votre consommation estimée : **42 m³**

Montant à payer au plus tard le **13 juillet 2023 : 140,92 €**

Distribution de l'eau potable

ETTC

126,30

SM DU LIMARGUE-SEGALA- TERRITOIRE DE FAYCELLES FRONTENAC

Organismes publics

14,62

Total facture

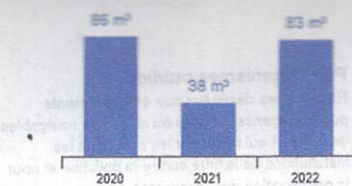
140,92

Net à payer

140,92

total au verseur

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Adresse desservie	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information		
RUE DU CIMETIERE FAYCELLES	42 m³	056665	015 mm			Estimation de consommation		
Votre facture en détail								
► Distribution de l'eau potable								
Abonnement							Montant en € HT	Montant en € TTC
Part Syndicale	2e semestre 2023						56,25	59,35
Part SAUR	2e semestre 2023						13,00	
Consommation							43,25	
Acompte part Syndicale	Année 2023		42	0,5500			63,46	66,95
Acompte part SAUR	Année 2023		42	0,8410			23,10	
Acompte Préservation des ressources en eau	Année 2023		42	0,1200			35,32	
							5,04	
► Organismes publics							13,86	14,62
Consommation							13,86	14,62
Acompte Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	Année 2023		42	0,3300			13,86	
							5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement)
s'élève à : 1,94 € / m³ soit 0,00194 € / litre

HT exonéré de TVA : 0,00 €

TVA 5,50 % : 7,35 €

HT soumis à TVA : 133,57 €

TVA sur les débits : 7,35 €

Total facture TTC : 140,92 €

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
 Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr - Rubrique Données Personnelles).
 Conformément à l'article L. 441-3 du Code de Commerce il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

M. VABRE

EAU à régler

— Facture du 31/07/2024 63,19

— Facture du 14/03/2025 84,14

147,33

Détails

Soit abonnement 2^{ème} semestre 2024 63,19

— 1^{er} semestre 2025 67,07

Consommation 8 m³ 17,07

Année 2024

A régler

147,33

Référence client 428005678 Facture du 14.03.2025

MONTE

CIMETIERE
LES

Garage

541251942467 541

848-1/1-2141-002141-A1-2503170808012

MONTE
FRONTENAC
S

251939686 émise le 12

le 05 décembre 2024.

25 : 84,14 €

€TTC

79,67

FAYCELLES FRONTENAC

4,47

84,14

84,14

détail au verso

Répartition de votre facture



Distribution de l'eau potable
94,7%

Organismes publics 5,3%

- Nom du client : CHARLES SIMONE
- Adresse desservie : RUE DU CIMETIERE
FAYCELLES

Garage

→ Message

541251942467 541

(B2-391/483)-848-1/1-2141-002141-A1-2503170808012

MME CHARLES SIMONE
466 ROUTE DE FRONTENAC
46100 FAYCELLES

→ Contacts



Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr



Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07



TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX



Accueil
ROUTE DE FIGEAC 46120 LACAPELLE
MARIVAL
Lundi, mercredi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de
13h30 à 17h00

Votre facture du 14 mars 2025

Cette facture annule et remplace la facture n°: 541251939686 émise le 12 mars 2025.

Vous nous avez adressé votre relevé de compteur le 05 décembre 2024.

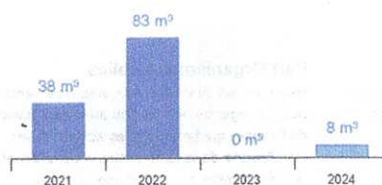
Votre consommation de : 8 m³

Montant à payer au plus tard le 31 mars 2025 : 84,14 €

	€TTC
Distribution de l'eau potable	79,67
SM DU LIMARGUE-SEGALA- TERRITOIRE DE FAYCELLES FRONTENAC	
Organismes publics	4,47
Total facture	84,14
Net à payer	84,14

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



5428005678 - MME CHARLES SIMONE - RUE DU CIMETIERE FAYCELLES

Adresse desservie	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
RUE DU CIMETIERE FAYCELLES	8 m³	056665	015 mm	13/11/2023 445	05/12/2024 453	Relevé par client

Votre facture en détail

► Distribution de l'eau potable

Abonnement

Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
				75,52		67,07
1er semestre 2025				16,99	5,50	
1er semestre 2025				46,59	5,50	

Consommation

Part Syndicale	Année 2024	8	0,6180	4,94	5,50	
Part SAUR	Année 2024	8	0,8745	7,00	5,50	

► Organismes publics

Consommation

Consommation eau potable (agence de l'eau)	Année 2024	8	0,3200	2,56	5,50	
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	Année 2024	8	0,0700	0,56	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	Année 2024	8	0,1400	1,12	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,13 € / m³ soit 0,00213 € / litre

HT exonéré de TVA : 0,00 €

HT soumis à TVA : 79,76 €

TVA 5,50 % : 4,38 €

TVA sur les débits : 4,38 €

Total facture TTC : 84,14 €

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant ainsi qu'un droit de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr - Rubrique Données Personnelles). Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

- Nom du client : CHARLES SIMONE
- Adresse desservie : RUE DU CIMETIERE
FAYCELLES

Garage

Message

30211055 541241885300 541

(B2-204/326)-509-1/2-2069-002069-A1-2407300846052

MME CHARLES SIMONE
RUE DU CIMETIERE
46100 FAYCELLES

Contacts

Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07

TSA 10019
46900 MONTCUQ CEDEX

Accueil
ROUTE DE FIGEAC 46120 LACAPELLE
MARIVAL
Lundi, mercredi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de
13h30 à 17h00

Votre facture estimative du 31 juillet 2024

Votre consommation moyenne étant faible, cette facture ne comporte pas d'estimation.

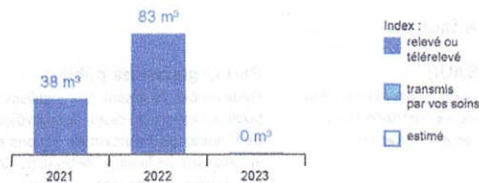
Votre consommation de : 0 m³

Montant à payer au plus tard le 16 août 2024 : 63,19 €

	€TTC
Distribution de l'eau potable	63,19
SM DU LIMARGUE-SEGALA- TERRITOIRE DE FAYCELLES FRONTENAC	
Total facture	63,19
Net à payer	63,19

détail au verso

Evolution de votre consommation



Adresse desservie	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
RUE DU CIMETIERE FAYCELLES	0 m³	056665	015 mm			Estimation de consommation

Votre facture en détail

	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					59,90		63,19
Abonnement					59,90		63,19
Part Syndicale	2e semestre 2024				14,92	5,50	
Part SAUR	2e semestre 2024				44,98	5,50	

HT exonéré de TVA : 0,00 € TVA 5,50 % : 3,29 €
HT soumis à TVA : 59,90 € TVA sur les débits : 3,29 €

Total facture TTC : 63,19 €

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr